



Association Nationale Le Refuge

Reconnue d'Utilité Publique

Hébergement temporaire et accompagnement psychologique et social des jeunes victimes d'homophobie ou de transphobie

Monsieur Le Préfet de Police des Bouches-du-Rhône
Monsieur Olivier MAZIERES
Préfecture de Police des Bouches-du-Rhône
Place Felix Baret
CS80001
13282 MARSEILLE Cedex 06

Objet : 6 août 2018 : agression homophobe au Refuge – Délégation des Bouches-du-Rhône.

Monsieur Le Préfet de Police,

Je souhaite attirer votre attention sur les récents évènements dont la délégation des Bouches-du-Rhône de l'association nationale Le Refuge a été la cible.

L'association nationale Le Refuge, reconnue d'utilité publique, soutenue par l'état et les collectivités, est la seule association à proposer un hébergement d'urgence, un accompagnement social et psychologique aux jeunes de 18 à 25 ans exclus de leur domicile familial du fait de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

Notre délégation, basée au 21 rue Saint Bazile du 1^{er} arrondissement de Marseille a été le théâtre d'une agression d'une violence inouïe à l'encontre de deux de nos jeunes hébergés ainsi que d'une dégradation et intrusion de nos locaux le 6 août à midi.

La violence de cette agression marque un nouveau palier dans les actes homophobes et transphobes dont nos jeunes et notre association sont la cible de manière répétée depuis notre implantation dans nos nouveaux locaux proches des Réformés.

Dans l'année écoulée, une première intrusion a eu lieu en pleine journée et des menaces de morts avaient été proférées à l'encontre de nos jeunes, les insultes n'ont cessé de se multiplier ainsi que d'autres actes de vandalismes à l'encontre de nos locaux. Le 7 juillet dernier, durant la Pride Marseille, nos locaux ont été fracturés et vandalisés, marquant un nouveau traumatisme important chez chacun de nos jeunes hébergés. Depuis ce cambriolage, les insultes et actes malveillants n'ont fait qu'augmenter en récurrence pour atteindre leur apogée le lundi 6 août midi avec l'agression de deux de nos jeunes en pleine rue par un couple. Aggression qui s'est poursuivie jusque dans nos locaux. Les conséquences psychologiques de cet acte odieux sont importantes pour nos jeunes ainsi que pour notre équipe. Le sentiment d'insécurité s'est installé dans l'esprit de chacun et nos moyens ne nous permettent pas d'assurer la sécurité de nos locaux.

La police a été contactée juste après les faits mais n'a pas jugé utile de se déplacer puisque les agresseurs n'étaient plus dans les locaux, malgré que la porte ait été fracturée, que



Délégation des
Bouches-du-Rhône
21 rue Saint Bazile
13001 MARSEILLE
France

Contacts

06.60.07.15.56
marseille@le-refuge.org
www.le-refuge.org

#LeRefuge



plusieurs jeunes et l'éducatrice spécialisée aient été agressés physiquement avec une bombe lacrymogène.

De plus, l'une des victimes de l'agression semble avoir identifié l'un des auteurs comme résident du quartier où se situent nos locaux d'hébergement, cette situation est plus qu'inquiétante et nous redoutons une récidive si rien n'est fait pour les en dissuader. Nous avons informé les forces de police de cette situation et il nous a été répondu d'attendre près des lieux où l'agresseur présumé aurait été vu afin que la victime puisse l'identifier formellement s'il venait à apparaître à nouveau et ainsi appeler la police pour une intervention. Cette demande invraisemblable nous demande d'exposer une victime d'agression à une nouvelle agression potentielle en se retrouvant confrontée une nouvelle fois à son agresseur en plein espace public.

Les trois victimes se sont rendues chez le médecin où elles ont pu être examinées et ont toutes eu plusieurs jours d'Incapacité Totale de Travail. A ce jour, l'éducatrice spécialisée est en accident du travail jusqu'au 25 septembre 2018.

Les victimes se sont rendues dès le lendemain au commissariat de Noailles pour déposer plainte. Le policier présent ne souhaitait pas recevoir toutes les victimes, seulement la salariée et une victime sur les deux. Nous avons donc dû prendre contact avec un agent de police nationale membre de l'association FLAG afin que toutes les victimes puissent être entendues. Nous pouvons dire que, dès le début, la prise en charge de cette affaire ainsi que la prise en charge des victimes a été plus que laborieuse de la part de la Police.

Nous avons eu, malgré les vacances, de nombreux soutiens par communiqué de presse de ministres, de sénateurs, de député(e)s, d'élu(e)s, de Monsieur Renaud Muselier, Président de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-D'azur, de Madame Martine Vassal, Présidente du Département des Bouches-du-Rhône, de Monsieur Jean Claude Gaudin, Président de la Métropole Aix Marseille Provence et maire de la ville de Marseille etc...

Si je vous interpelle aujourd'hui, c'est parce que vous avez la compétence pour la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité intérieure et avez la charge de l'ordre public.

Quels impacts auraient, pour la ville de Marseille, le Département des Bouches du Rhône et la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur si, en plein centre-ville de Marseille, à deux pas de la si renommée Canebière, une association nationale reconnue d'utilité publique comme Le Refuge n'était pas la bienvenue et devait déménager dans un autre quartier ou pire, quitter la ville de Marseille ? Je n'ose imaginer l'onde de choc que notre départ provoquerait et ne peux envisager cette éventualité. Mais en tant que responsable de la délégation, ma priorité est la sécurité de tous les occupants.

La délégation des Bouches-du-Rhône de l'association Le Refuge souhaite aujourd'hui pouvoir exercer ses missions sereinement et dans les meilleures conditions possibles. Je sais qu'il n'est pas envisageable d'avoir un policier devant la porte de l'association 24/24, et ce n'est d'ailleurs pas ce que nous souhaitons, mais un soutien de la police par une présence renforcée dans le



quartier, des visites ponctuelles au sein de la délégation afin de voir si tout se passe bien, et la possibilité de se protéger comme avec la mise en place d'une vidéo surveillance serait la bienvenue afin de retrouver toute la sérénité dont les jeunes que nous accueillons, déjà traumatisés par le rejet familial, ont besoin pour avancer et se reconstruire.

Je sais, qu'en travaillant tous ensemble, nous pouvons arriver à ce que le bien vivre ensemble, si cher à Monsieur Le Maire, Jean Claude Gaudin, prenne tout son sens.

Ainsi, nous demandons l'organisation d'une table ronde à Marseille, dans les plus brefs délais, impliquant l'Etat, les collectivités territoriales locales et les autres associations LGBTQI+. Il s'agit de transformer en actions concrètes les nombreux soutiens reçus !

Je me tiens à votre entière disposition pour tout entretien.

Je vous remercie par avance pour la prise en considération de ce courrier et pour votre prompt réponse.

Veillez agréer, Monsieur Le Préfet de Police, mes respectueuses salutations.

Copie de ce courrier envoyée à :

- Monsieur Nicolas NOGUIER, Président de l'Association Nationale Le Refuge,
- Monsieur Frédéric GAL, Directeur Général de l'Association Nationale Le Refuge,
- Monsieur Edouard PHILIPPE, Premier Ministre
- Monsieur Gérard COLLOMB, Ministre de l'intérieur
- Monsieur Pierre DARTOUT, Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur,
- Mesdames Valérie BOYER, Alexandra LOUIS, Claire PITOLLAT, Cathy RACON-BOUZON, Anne-Laurence PETEL, Monica MICHEL, Députées des Bouches du Rhône,
- Messieurs Jean-Luc MELENCHON, Guy TESSIER, Saïd AHAMADA, Jean-Marc ZULESI, Bernard DEFLESSELLES, François-Michel LAMBERT, Mohamed LAQHILA, Eric DIARD, Pierre DHARREVILLE, Bernard REYNES, Députés des Bouches du Rhône,
- Monsieur Renaud MUSELIER, Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur,
- Madame Nora PREZIOSI, conseillère régionale à la Région Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur,
- Madame Martine VASSAL, Présidente du Département des Bouches du Rhône,
- Madame Sylvie CARREGA, conseillère départementale, déléguée à la lutte contre les discriminations,
- Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Maire de la Ville de Marseille,
- Madame Sabine BERNASCONI, Maire du 1^{er}/7^{ème} arrondissement de la Ville de Marseille,
- Associations LGBTQI+ du Département des Bouches du Rhône.

